MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Charte
RELATIONS FOURNISSEURS
ET ACHATS RESPONSABLES
SIGNATAIRE

Ministère de la Culture

Mission ministérielle des achats

Enquête sur les pratiques culturelles

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

(CCTP)

Numéro de Consultation : 2026-16-DEPSDOC

1 - CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

Le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture souhaite renouveler l'enquête « Pratiques culturelles » qu'il a déjà réalisées à six reprises, en 1973, 1981, 1989, 1998, 2008 et 2018.

L'enquête Pratique culturelles est le seul dispositif d'observation national et longitudinal abordant les pratiques de façon transversale sur l'ensemble du champ culturel (spectacle vivant, industries culturelles, patrimoine et au-delà). Elle a structuré le champ de la recherche sur les pratiques culturelles en France. Ses résultats sont largement mobilisés par les professionnels des différents domaines relevant du champ de compétences du ministère de la Culture (lecture, musique, théâtre, musées, monuments historiques, activités artistiques en amateur, presse, télévision, radio…) et nourrissent le débat public à travers leurs nombreuses reprises dans la presse.

C1 Données Internes

2 - OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'édition 2028 s'inscrit dans la continuité des millésimes précédents, poursuivant les mêmes objectifs de description de l'évolution des pratiques culturelles et de leurs publics.

La structure de l'enquête permet deux approches complémentaires :

- Une approche sectorielle. Elle vise ainsi à décrire les publics du théâtre, des concerts, du cinéma, des bibliothèques et de la lecture, de l'actualité, des pratiques en amateur et des loisirs. Il s'agit de répondre à des questions du type : la fréquentation des musées, théâtres, salles de cinéma, etc. a-t-elle augmenté ou baissé ? Qu'en est-il de la lecture de livres (sous les formes diversifiées que recouvre désormais le terme), l'écoute de musique (avec la plateformisation) ou la pratique en amateur d'activités artistiques (avec l'usage croissant de ressources numériques) ? Et quels sont les facteurs explicatifs de ces évolutions ?
- Une approche transversale : par sa couverture large des divers secteurs relevant de la vie culturelle et son systématisme dans les questions posées, l'enquête permet de répondre à des questions du type : quels sont les divers rapports à la culture observables dans la population et à quelles logiques sociales correspondent ils ?

Il faut noter que les dispositifs de documentation de la vie culturelle se sont multipliés dans les divers secteurs de la culture. Or l'enquête Pratique culturelles est le seul dispositif d'observation national et longitudinal abordant les pratiques de façon transversale sur l'ensemble du champ culturel (spectacle vivant, industries culturelles, patrimoine et au-delà).

L'enquête documente et analyse transversalement :

- Les effets des évolutions structurelles de l'offre : ainsi, il s'agira de prolonger les modifications déjà apportées au questionnaire en 2018 sur les transformations liées au numérique, visant à ne plus aborder les pratiques culturelles uniquement par le média (le livre, le journal, la télévision, le cinéma, le disque, etc.), mais par le contenu, dans la mesure où les œuvres peuvent désormais être consommées sur des supports différents. De même, la place des réseaux sociaux comme pourvoyeurs de contenus culturels, informationnels, ou d'aide à la pratique en amateur sera également prise en compte. Il s'agit par exemple de continuer à documenter le « basculement numérique » et ses degrés (l'édition 2018 a montré la prévalence d'un modèle hybride de consommation culturelle).
- Les transformations structurelles de la population sur les évolutions des rapports à la culture : basculements générationnels, place du multiculturalisme et usages des langues dans les consommations culturelles, rôle de la culture dans l'intégration des populations immigrées et descendantes de l'immigration, etc.

En outre, pour documenter mieux que naguère les univers culturels et ce qu'ils disent des rapports à la culture, le millésime 2028 entend ajouter au questionnement un modèle « valeurs/sentiment de privation » afin de comprendre le degré d'adhésion à la chose culturelle et aux politiques qui la soutiennent (Qu'est-ce que le terme « culture » recouvre ? La disposition de lieux ou d'œuvres est-elle valorisée ? Quid du sentiment de privation culturelle ?), ainsi que ses ressorts sociologiques.

C1 Données Internes

Dans ce cadre, l'enquête se donne plusieurs objectifs et contraintes :

Mesurer l'évolution de la diffusion et du profil des publics

La dimension longitudinale de l'enquête permet de poursuivre l'analyse des évolutions générationnelles des rapports à la culture et de documenter leurs évolutions. Comment évoluent les taux de pénétration des diverses consommations ou pratiques ? Quels nouveaux usages se développent ? Comment se transforment les publics de la culture (des consommations culturelles, aux sorties dans les équipements culturels ou encore aux pratiques en amateur) ?

Assurer l'évolution de l'enquête tout en maintenant la comparabilité avec les précédentes

La reconduction de l'enquête à intervalles réguliers impose des contraintes de comparabilité (liées à tous les dispositifs longitudinaux) tout en devant rendre compte des mutations du champ lui-même : diversification de l'offre culturelle institutionnelle (festivals, spectacles de rue, « lieux intermédiaires » …), multiplication des pratiques médiatiques liées à la numérisation des contenus culturels et à l'arrivée de nouveaux supports ou technologies (chaînes du câble et satellite, DVD, internet, téléphone portable…), effets de convergence et du transmédia, etc.

Rendre compte des nouveaux modes d'accès à la culture

La nouvelle enquête devra par conséquent prendre en compte les « nouvelles » formes d'accès à l'art et à la culture et les nouveaux supports pour être capable d'offrir une description complète de leurs usages et de mieux comprendre comment ceux-ci s'articulent avec les pratiques culturelles que l'on pourrait qualifier de « traditionnelles ». Dans quelle mesure notamment le développement d'internet répond-il à la logique du cumul qui est souvent dominante en matière de consommations et de comportements culturels (« la culture tend à aller à la culture ») ? Les usages culturels du numérique sont-ils plutôt le fait des personnes déjà fortement investies dans l'art et la culture ou concernent-ils de « nouveaux » publics ?

Mieux identifier les facteurs d'accès à la culture

L'enquête a aussi pour ambition d'améliorer la compréhension des facteurs qui facilitent ou entravent l'accès à l'art et à la culture. On sait que le niveau et la « nature » des pratiques culturelles, en dépit des profondes transformations des conditions d'accès intervenues ces dernières décennies, restent toujours étroitement liés à la position et la trajectoire sociale des individus ainsi qu'à l'âge et à l'étape dans le cycle de vie : les comportements culturels d'une manière générale demeurent un domaine où les variables socio-démographiques usuelles - à commencer par le niveau de diplôme et l'origine sociale - conservent un fort pouvoir explicatif. L'édition 2018 a intégré au jeu des facteurs sociaux une meilleure appréhension des effets des situations à l'égard de la migration. L'édition 2028 entend prolonger ces analyses en renouvelant les questionnements : quels sont les effets de l'élévation du niveau de diplôme (notamment chez les femmes), du vieillissement de la population, de l'urbanisation, de la diversification des situations familiales, de l'augmentation des inégalités économiques, etc. ?

C1 Données Internes

Expérimentation multimode

Depuis plusieurs années, le mode de collecte des enquêtes ménages de la statistique publique tend à évoluer. Des protocoles de collecte multimode (Internet, téléphone, papier, face-à-face) remplacent progressivement le mode de collecte historique, où les unités enquêtées sont interrogées uniquement en face-à-face. Ces nouveaux protocoles sont souvent moins coûteux, et permettent dans certains cas d'augmenter le taux de réponse aux enquêtes. Toutefois, le passage d'une collecte monomode face-à-face à une collecte multimode peut engendrer des biais statistiques et entraîner une rupture des séries historiques. L'enquête sur les pratiques culturelles ayant toujours été collectée en face-à-face, son éventuelle transition future vers une collecte multimode doit être documentée. Dans cette perspective, et afin de préparer un éventuel passage au multimode pour le millésime suivant en 2038, une expérimentation sera conduite en 2028 en parallèle de la collecte principale, menée face-à-face. L'expérimentation consistera à faire passer le même questionnaire, à la même période que l'enquête principale, mais avec un protocole multimode séquentiel : avec d'abord une collecte Internet, puis une collecte en face-à-face auprès des non-répondants Internet. Afin de faciliter l'interrogation par Internet, le questionnaire pourrait être découpé en deux parties, et donc passé en deux temps, en fonction des résultats du test mené préalablement. En ce qui concerne la collecte face-à-face de l'expérimentation multimode, la passation se déroulera en une seule phase, comme pour l'enquête principale et en même temps que celle-ci.

3 - MODALITES DE REALISATION DE L'ENQUETE

Le marché porte sur la réalisation du terrain d'enquête en France métropolitaine (Corse incluse) en face-à-face de la 7ème édition de l'enquête sur les pratiques culturelles ainsi qu'une expérimentation d'enquête en multimode (Internet et face-à-face). Le marché comporte les modalités de réalisation suivantes :

1) Élaboration des courriers postaux et courriels, supports de communication et site Internet dédié à l'enquête

- Le titulaire devra prévoir l'élaboration et l'envoi d'un courrier postal à l'ensemble des individus échantillonnés (pour l'enquête principale en face-à-face, le dispositif multimode et les tests), ainsi que plusieurs relances postales pour les non-répondants (cf. Protocole enquête 2028). Le premier courrier postal comportera :
 - Une lettre-avis (avec en-tête ministérielle) annonçant l'enquête aux enquêtés et amorçant la prise de contact avec les individus sélectionnés pour l'enquête principale en face-à-face.
 - Une lettre-avis (avec en-tête ministérielle) annonçant l'enquête aux enquêtés, amorçant la prise de contact avec les individus sélectionnés et présentant le protocole spécifique (notamment le déroulé de la collecte, découpage du questionnaire en deux phases si cette option est retenue…), le site de l'enquête, un identifiant unique et un mot de passe généré par le titulaire pour l'enquête sur Internet du protocole multimode.
 - Une lettre-avis (avec en-tête ministérielle) annonçant l'enquête aux enquêtés et amorçant la prise de contact avec les individus sélectionnés pour l'enquête en face-à-face du protocole multimode.
 - Un dépliant présentant l'enquête et ses enjeux.
- Dans le cadre du dispositif multimode, l'enquêté recevra (cf. Protocole enquête 2028) :
 - Pour l'enquête Internet :
 - Une lettre-avis et un courrier de relance si l'enquête Internet est organisée en seule phase
 - Deux lettres-avis et deux courriers de relance si l'enquête Internet est organisée en deux phases

C1 Données Internes

- Pour l'enquête en face-à-face l'enquêté recevra une lettre-avis et deux ou trois courriers de relances postales.
- Pour les phases de tests, l'enquêté recevra autant de courriers que dans le cadre des enquêtes grandeur nature.

- Le titulaire devra prévoir l'élaboration et l'envoi d'un courriel-avis à l'ensemble des individus échantillonnés pour l'enquête principale en face-à-face et l'expérimentation multimode, ainsi que plusieurs relances par courriel pour les non-répondants (cf. Protocole enquête 2028). Le titulaire devra mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la délivrance des courriels d'invitation et limiter leur classement en courriers indésirables (spam). Il décrira dans son offre les moyens, outils et procédures qu'il prévoit de mettre en œuvre afin d'assurer une diffusion optimale des messages. Pour optimiser la réception des mails-avis et relances, il sera demandé au titulaire de prévoir l'envoi de ces courriels depuis une boite mail @culture.gouv.fr grâce à une délégation de domaine qui sera accordée au titulaire. Le titulaire devra prévoir l'élaboration et l'envoi d'un courrier postal à destination des mairies, gendarmeries, commissariats et préfectures, dont la zone d'administration est concernée par l'enquête. Le titulaire devra concevoir une affiche présentant l'enquête (en concertation avec le Deps) et l'envoyer aux mairies des communes concernées par l'enquête.
- Les chargés d'études du Deps devront être inclus dans l'échantillon d'enquêtés pour qu'ils puissent s'assurer de la bonne réception des courriers, des courriels et des relances ;
- Il sera demandé au titulaire d'élaborer un site Internet dédié à l'enquête et à destination des enquêtés. Celui-ci :
 - Présentera l'enquête ainsi que ses enjeux ;
 - Contiendra une page « FAQ » sur l'enquête ;
 - Permettra la prise de rendez-vous ;
 - Fera mention d'une adresse-mail de contact et d'un numéro de téléphone pour que les enquêtés puissent poser leurs questions ;
- Pour garantir une cohérence entre tous les éléments de communication numériques, un alignement complet des sous-domaines (c'est-à-dire que l'adresse du site de la plateforme de réponse au questionnaire, de la page d'informations sur l'enquête et de la boîte mail aient toutes un URL/une adresse qui finit en culture.gouv.fr) sera développé par le prestataire : l'adresse du site de la plateforme de réponse au questionnaire, de la page d'informations sur l'enquête et de la boîte mail d'envoi des courriels et des relances auront toutes un URL/une adresse qui finit en « culture.gouv.fr ».
- L'ensemble des documents sera élaboré en concertation avec le Deps et soumis à sa validation.
- Le calendrier d'envoi des courriers-avis postaux, mails-avis, et relances sera élaboré par le Deps et transmis au titulaire.

2) Mise en forme (harmonisation, correction orthographique…), retour critique et implémentation du questionnaire, élaboration du guide d'enquête et du cahier des cartes

- Le questionnaire est élaboré par le Deps, en lien étroit avec un comité scientifique réunissant des personnalités académiques familières des éditions précédentes de l'enquête. Il comprendra des questions sur les pratiques culturelles, dont une partie sera similaire à celles du questionnaire de 2018, ainsi que :
 - Des questions sociodémographiques issues du « tronc commun des ménages » de l'Insee (sexe, date de naissance, diplôme, libellés et variables permettant de coder la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS)…) ;
 - Des réponses en clair :
 - Jusqu'à 15 questions où le répondant peut remplir un champ libre s'il ne trouve la modalité qui lui convient dans la liste proposée (du type « Autre, précisez : (réponse en clair) »). Si

C1 Données Internes

les réponses sont exploitables, leur codification sera réalisée après la collecte par le titulaire ;
 - 1 question où le répondant peut donner 3 réponses en clair
 - Des questions dont les modalités se présentent sous la forme d'une liste déroulante. La liste des chaînes de télévision et de radio seront élaborées par le titulaire. D'autres listes (instruments de musique, activités sportives, langues, activités et loisirs…) seront fournies par le Deps.
- En amont de l'implémentation du questionnaire et en collaboration avec les chargés d'études du Deps, il sera demandé au prestataire de faire :
 - Un retour critique sur le questionnaire ;
 - Des suggestions d'harmonisation des questions ;
 - Un travail de correction orthographique et d'adaptation à la civilité de l'enquêté ou de l'enquêtée.
- Le guide d'enquête (document de présentation de l'enquête) et le cahier des cartes (document présentant toutes les modalités de réponses aux enquêtés) seront élaborés par le titulaire et les deux documents seront validés par le Deps en collaboration avec le titulaire ;
- Le questionnaire, conçu par le Deps, fera l'objet de plusieurs phases de test. À l'issue de celles-ci, il sera ajusté en concertation avec le prestataire Le titulaire devra, en étroite collaboration avec le Deps, concevoir et développer des dispositifs de collecte adaptés à chacun des modes d'administration retenus (Internet et face-à-face) :
 - L'interface du questionnaire Internet devra être pensée de manière à optimiser l'expérience répondant, à faciliter la compréhension et la fluidité du questionnaire et à maximiser le taux de réponse ;
 - Le titulaire veillera notamment à :
 - Proposer un parcours utilisateur clair et ergonomique pour les répondants en ligne ;
 - Adapter l'interface aux spécificités de chaque support (tablette, smartphone, ordinateur…) ;
 - Proposer un questionnaire au contenu identique quel que soit le mode de collecte ;
 - Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement des enquêtés (aide sous la forme d'une FAQ sur le site Internet de l'enquête et d'un service d'assistance téléphonique) afin de limiter les abandons et améliorer la qualité des réponses ;
 - Tester et ajuster le questionnaire sous différents supports et modes de collecte en amont de la collecte, en lien avec le Deps.

3) Réception et traitement des données de contact du test de l'enquête Internet

- Le test de l'enquête Internet portera sur un échantillon de 500 d'individus tirés aléatoirement dans la base Résil. Chaque ligne de la base de données de contact pointera vers un individu unique.
- Les données de contact seront communiquées au titulaire sous forme d'une base de données. Le titulaire devra attribuer un identifiant unique à chaque individu enquêté dans le but de pouvoir les repérer individuellement dans la base des répondants, notamment en cas de vérification lors du suivi qualité prévu tout au long de l'enquête.
- Le titulaire mettra en place une mise aux normes postales des adresses transmises par l'Insee, afin de maximiser les chances de réception des courriers postaux par les enquêtés.

C1 Données Internes

4) Préparation de la mallette « enquêteur »

- Le titulaire préparera pour chaque enquêteur une mallette « enquêteur » composée du guide d'enquête, du cahier des cartes, d'une tablette permettant la passation du questionnaire ainsi que du matériel de communication (lettres-avis annonce et relance, dépliant).

5) Tests de l'expérimentation, du dispositif d'enquête et du questionnaire

- Le questionnaire devra faire l'objet de tests par le titulaire en présence des chargés d'études du Deps, avant d'être administré sur l'ensemble du territoire.
- Plusieurs tests devront être réalisés :
 - Test 1 : Test interne, où le titulaire et les chargés d'études du Deps testeront le bon déroulement du questionnaire sur toutes les interfaces de collecte, et notamment le fonctionnement des filtres.
 - Test 2 : Test « en salle » du questionnaire face-à-face, auprès de 15 à 20 individus au total, auquel les chargés d'études du Deps pourront assister, avec un debriefing auprès des enquêteurs et des enquêtés ;
 - Test 3 : Test « en salle » du questionnaire Internet (passé en intégralité), auprès de 15 à 20 individus au total, auquel les chargés d'études du Deps pourront assister, avec un debriefing auprès des enquêtés ;
 - Test 4 : Test « terrain » du questionnaire face-à-face auprès de 150 individus recrutés par le titulaire. À la fin du questionnaire, des questions de retours sur l'expérience d'enquête doivent être ajoutées, faisant partie intégrante de ce test. Ce test a pour ambition d'évaluer la bonne compréhension des questions, et le temps de passation.
 - Test 5 : Test « terrain » du questionnaire Internet, auprès de 500 individus tirés au sort par l'Insee. Les données de contact seront transmises par l'Insee. L'échantillon sera coupé en deux sous-échantillons de 250 individus chacun.
 - Test 5A : pour le premier sous-échantillon, le questionnaire Internet sera coupé en deux parties, avec deux phases de collecte l'une après l'autre.
 - Test 5B : pour le second sous-échantillon, le questionnaire sera soumis en une seule fois.
 - À la fin du questionnaire, que ce soit pour le test 5A ou 5B, des questions de retours sur l'expérience doivent être ajoutées, faisant partie intégrante du test. À l'issue de ce test, l'analyse des résultats (taux de réponse à l'ensemble du questionnaire, taux de non-réponse partielle…) permettra de choisir entre le fait de découper ou non le questionnaire.
 - Pour l'ensemble de ces tests « terrains » Internet et face-à-face (tests 4, 5A et 5B), les réponses au questionnaire seront étudiées pour détecter les formulations incomprises, et celles qui déclenchent des abandons de questionnaire. Les réponses aux questions de retour d'expérience d'enquête seront analysées. Pour ce faire, des indicateurs comme le temps de passation ou encore le taux de non-réponse partielle seront calculés et transmis aux chargés d'étude du Deps, en plus des données et métadonnées de la collecte.
- Dans le cadre de chaque test, un rapport détaillé devra être communiqué au Deps.
- En amont de ces différentes phases de test, des enquêteurs devront être formés au dispositif d'enquête (voir 6. Formation des enquêteurs et livraison de la mallette « enquêteur ») et à la passation du questionnaire ;
- **Le titulaire ne pourra pas sous-traiter tout ou partie des collectes Internet et face-à-face organisées dans le cadre des tests.**

C1 Données Internes

6) Formation des enquêteurs et la livraison de la mallette « enquêteur »

- Le titulaire préparera et animera les formations des enquêteurs en collaboration et en présence des membres du Deps. Ces formations auront pour objectif de présenter aux enquêteurs le contexte de l'enquête, son protocole, son questionnaire et de répondre à leurs questions. Ces formations seront prioritairement organisées en présentiel ;
- Le titulaire devra produire en collaboration avec le Deps l'ensemble des documents permettant la formation des enquêteurs (diaporama, quiz, prise en main du questionnaire, jeux de rôles, guide d'enquête, documents de communication relatifs à l'enquête, foire aux questions…). Le Deps animera le temps dédié à la présentation du contexte et du questionnaire. Le titulaire animera le temps dédié à la présentation du protocole d'enquête, du repérage et de la prise de contact ;
- Le titulaire devra organiser les formations des enquêteurs de manière optimisée au regard de la répartition géographique des zones d'enquête. Il veillera à adapter les modalités, le calendrier et les lieux de formation afin de faciliter la participation des enquêteurs et de garantir une montée en compétences homogène sur l'ensemble du territoire ;
- Le titulaire devra prévoir et organiser des formations continues tout au long de la prestation, en particulier afin d'intégrer les enquêteurs recrutés en cours de collecte. À ce titre, il devra :
 - Mettre en place des sessions de formation complémentaires adaptées au calendrier de la collecte ;
 - Garantir que tout nouvel enquêteur bénéficie d'un niveau de formation équivalent à celui des enquêteurs initialement mobilisés ;
 - Assurer la continuité et l'homogénéité des pratiques d'enquête sur l'ensemble du dispositif.

7) Réception et traitement des données de contact de l'enquête face-à-face et de l'expérimentation multimode

- L'enquête en face-à-face disposera d'un échantillon de 20 000 individus tirés aléatoirement par la division Sondages de l'Insee dans la base Résil. L'expérimentation multimode disposera d'un échantillon de 4 000 individus tirés aléatoirement dans la base Résil. Chaque ligne de la base de données de contact pointera vers un individu unique, l'enquêté.
- Les données de contact seront communiquées au titulaire sous forme d'une base de données. Le titulaire devra attribuer un identifiant unique à chaque individu enquêté dans le but de pouvoir les repérer individuellement dans la base des répondants, notamment en cas de vérification lors du suivi qualité prévu tout au long de l'enquête et afin de permettre, à l'aval, les appariements avec les fichiers socio-fiscaux de l'Insee.
- Le plan de sondage retenu par l'Insee et le Deps correspond à un tirage à deux degrés, i.e. un tirage d'unités primaires (les ZAE), puis d'unités secondaires (les individus) tirés dans les unités primaires sélectionnées. L'échantillon des fiches-adresses fourni qui sera communiqué s'inscrit dans 305 zones réparties sur le territoire métropolitain, incluant la Corse (Cf. en annexe la note technique de l'Insee, ainsi que la liste des zones échantillonnées, avec leur localisation) ;
- Le titulaire devra optimiser le recrutement et la mobilisation des enquêteurs afin de garantir une couverture exhaustive et homogène de l'ensemble des zones d'enquête. À ce titre, il devra justifier d'une capacité à :
 - Déployer des enquêteurs sur l'ensemble du périmètre géographique concerné, y compris dans les zones difficiles d'accès ou à faible densité de population. Le niveau minimum de capacité attendu est de 150 enquêteurs ;
 - Ajuster en continu les effectifs en fonction de l'avancement de la collecte et des éventuelles difficultés rencontrées sur certains territoires.

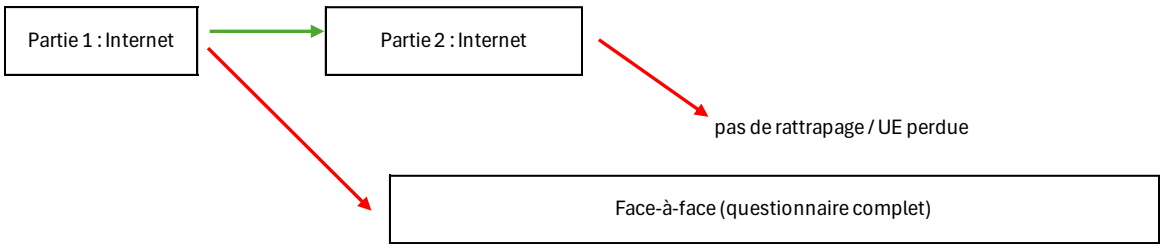
C1 Données Internes

- Une répétition générale sera réalisée par le titulaire avant la collecte de l'enquête, où l'ensemble du protocole sera testé : envoi de courriers et courriels aux chargés d'études du Deps, avec identifiants et mots de passe, enregistrement des réponses, test des deux parties du questionnaire pour la collecte sur Internet.
- Au regard des taux de collecte usuellement observés pour ce type d'enquête (autour de 55 % pour les enquêtes à caractère obligatoire, autour de 50 % pour les enquêtes n'ayant pas le caractère obligatoire), le Deps attend du titulaire qu'il parvienne à un volume de répondants représentatifs de la population, résidant sur le territoire métropolitain (y compris Corse) et âgés de 15 ans et plus constitué au minimum :
 - De 11 000 individus pour l'enquête principale en face-à-face si l'enquête obtient le label d'intérêt général et de qualité statistique assorti du caractère obligatoire,
 - De 10 000 individus si l'enquête obtient le label d'intérêt général et de qualité statistique sans le caractère obligatoire ;
- Pour l'expérimentation multimode (Internet puis face-à-face), le Deps attend du titulaire qu'il parvienne à un volume d'**au minimum de 1 000 répondants Internet et 1 000 répondants face-à-face.**
- Il est attendu du titulaire qu'il décrive dans un rapport le calendrier précis ainsi que les moyens mis en œuvre pour la prise de contact, la prise de rendez-vous et la réalisation des entretiens en face-à-face.
- Le titulaire mettra en place une mise aux normes postales des adresses transmises par l'Insee, afin de maximiser les chances de réception des courriers postaux par les enquêtés.

8) Organisation de la collecte sur le terrain et en multimode

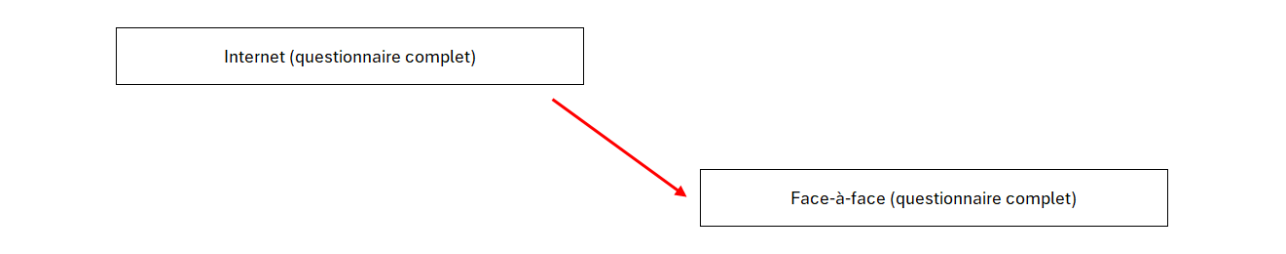
- **Le titulaire ne pourra pas sous-traiter tout ou partie du terrain réalisé en face-à-face** ;
- **Le titulaire ne pourra pas sous-traiter tout ou partie de l'enquête menée sur Internet** ;
- L'expérimentation multimode prévoit un protocole séquentiel, avec d'abord une collecte Internet, puis une collecte en face-à-face auprès des non-répondants Internet ;

Le schéma suivant résume le protocole si le questionnaire Internet est scindé en deux et que la passation Internet est réalisée en deux parties. Les flèches vertes symbolisent le parcours d'un répondant, les flèches rouges d'un non-répondant.



C1 Données Internes

Le schéma suivant résume le protocole si la passation Internet est réalisée en une partie. La flèche rouge symbolise le parcours d'un non-répondant.



- Le volet Internet de l'expérimentation multimode devra être réalisé en amont de l'enquête principale afin que le volet face-à-face de l'expérimentation multimode- constitué des enquêtés n'ayant pas répondu à l'enquête Internet - soit concomitant avec la collecte de l'enquête principale. Les non-répondants Internet de l'expérimentation multimode seront donc enquêtés en même temps que les individus de l'enquête principale monomode face-à-face. Afin que cela soit possible, le tirage de l'échantillon de l'expérimentation multimode et de l'enquête principale monomode face-à-face sera réalisé par l'Insee dans les mêmes unités primaires ;
- Un rapport hebdomadaire devra être communiqué au Deps. Il reprendra les éléments suivants :
 - Le nombre de répondants ;
 - Le taux de réponse en fonction :
 - Du sexe
 - De l'âge
 - De la région
 - De la taille d'unité urbaine
 - Les statistiques concernant :
 - Le repérage des logements,
 - Le temps de passation du questionnaire (heure de début et de fin de passation)
 - Un bilan argumenté des difficultés rencontrées et une présentation des réponses apportées au fil de l'eau le cas échéant.

8a) Organisation de l'enquête sur Internet du dispositif multimode

- Afin de faciliter la passation Internet, le questionnaire pourra être sera scindé en deux parties. À l'issue du test de l'enquête en ligne, le Deps (en concertation avec le prestataire) choisira de réaliser l'enquête Internet en une ou deux parties.

C1 Données Internes

8b) Organisation de la collecte face-à-face du dispositif multimode et de la première vague de l'enquête principale (octobre 2028-décembre 2028)

- Le questionnaire d'environ une heure en moyenne, sera administré en face-à-face au domicile des personnes interrogées. À la demande de l'enquêté, l'entretien pourra être réalisé ailleurs (café, salle mise à disposition par la mairie…) ;
- Pour chaque individu échantillonné, le titulaire devra assurer la saisie des informations utiles (cf. le questionnaire de contact de l'enquête 2018 en annexe) puis tenter d'établir le contact avec au moins une personne habitant le logement pour ensuite réaliser l'enquête en face-à-face avec l'individu tiré au sort et mentionné sur la fiche adresse ;
- Les enquêtés n'ayant pas répondu à l'enquête sur Internet seront ajoutés dans la base des individus échantillonnés par l'Insee pour l'enquête principale en face-à-face.
- Chaque chargé d'études du Deps accompagnera un ou des enquêteurs sur le terrain pendant une journée ;
- Un numéro d'assistance téléphonique ainsi qu'une adresse électronique dédiés à l'enquête seront mis en place par le titulaire. Ces deux modes de contact apparaitront sur le site dédié à l'enquête. Celui-ci s'engage à mobiliser les moyens nécessaires afin de répondre aux sollicitations des enquêtés dans des délais raisonnables, de manière à ne pas compromettre le bon déroulement de l'enquête.

8c) Organisation de la collecte face-à-face du dispositif multimode et de la deuxième vague de l'enquête principale (janvier 2029-mars 2029)

- Le questionnaire d'environ une heure en moyenne, sera administré en face-à-face au domicile des personnes interrogées. À la demande de l'enquêté, l'entretien pourra être réalisé ailleurs (café, salle mise à disposition par la mairie…) ;
- Pour chaque individu échantillonné, le titulaire devra assurer la saisie des informations utiles (cf. le questionnaire de contact de l'enquête 2018 en annexe) puis tenter d'établir le contact avec au moins une personne habitant le logement pour ensuite réaliser l'enquête en face-à-face avec l'individu tiré au sort et mentionné sur la fiche adresse ;
- Les enquêtés n'ayant pas répondu à l'enquête sur Internet seront ajoutés dans la base des individus échantillonnés par l'Insee pour l'enquête principale en face-à-face.
- Chaque chargé d'études du Deps accompagnera un ou des enquêteurs sur le terrain pendant une journée ;
- Un numéro d'assistance téléphonique ainsi qu'une adresse électronique dédiés à l'enquête seront mis en place par le titulaire. Ces deux modes de contact apparaitront sur le site dédié à l'enquête. Celui-ci s'engage à mobiliser les moyens nécessaires afin de répondre aux sollicitations des enquêtés dans des délais raisonnables, de manière à ne pas compromettre le bon déroulement de l'enquête.

9) Bilan de collecte et production des fichiers de données

- Un bilan de collecte sur le déroulement de l'enquête et les contrôles effectués au cours de la collecte sera remis au Deps, pour l'enquête principale et pour l'expérimentation multimode.

C1 Données Internes

- Un dictionnaire des variables de l'enquête sera élaboré par le titulaire. Il comprendra une description de l'ensemble des variables ainsi que leurs modalités.
- Préalablement à la remise de la base de données, le titulaire effectue un contrôle qualité portant notamment sur la cohérence des réponses collectées. Les anomalies ou incohérences identifiées font l'objet des vérifications et traitements prévus par le protocole de l'enquête.
- Une base de données (au format .csv et parquet) pour l'enquête Internet de l'expérimentation multimode, comprenant pour chaque observation collectée, les variables découlant des questions, et les variables-drapeaux (ie, les variables indicatrices du fait que la question a été posée au répondant, utiles en cas de filtres), ainsi que les variables issues des boucles recodées par le titulaire sera remise au Deps.
- Une base de données (au format .csv et parquet) comprenant l'ensemble des données collectées, soit les données relatives à l'expérimentation multimode et l'enquête principale face-à-face, tous modes de collecte confondus sera remise au Deps. Elle comprendra pour chaque observation collectée, les variables découlant des questions, et les variables-drapeaux (ie, les variables indicatrices du fait que la question a été posée au répondant, utiles en cas de filtres), ainsi que les variables issues des boucles recodées par le titulaire. Quatre variables indicatrices seront présentes dans la base permettant l'identification du mode de collecte (Internet ou face-à-face) et du sous-échantillon (expérimentation multimode ou enquête principale en face-à-face) pour chaque observation.
- Pendant 48 mois, le Deps pourra demander la livraison de nouvelles versions des livrables (bases de données d'enquête, documentation, analyses, rapports).
- Le traitement statistique et l'analyse des données seront réalisés en interne par le Deps.

Les membres du Deps assisteront aux différentes phases de l'enquête : préparation du dispositif d'enquête, élaboration du matériel enquêteur, tests en salle et sur le terrain et formation des enquêteurs. Un suivi régulier du taux de réponse sera opéré par les membres du Deps.

4 - ORGANISATION DES REUNIONS

Des réunions sont à prévoir entre le Deps et le titulaire au cours de la réalisation de ce marché, à chacune des phases de réalisation :

1. Deux réunions de mise en place de l'enquête
2. Une réunion de préparation pour chacun des tests 2, 3, 4, et une réunion pour les tests 5A et 5B
3. Une réunion de présentation des résultats pour chacun des tests 2, 3, 4, et une réunion pour les tests 5A et 5B
4. Deux réunions de préparation du dossier présenté au Comité du label
5. Une réunion de préparation de l'enquête
6. Une réunion de bilan de la répétition générale
7. Une réunion juste avant le lancement de la collecte face-à-face
8. Une réunion de présentation du bilan de l'enquête principale

C1 Données Internes

9. Une réunion de présentation du bilan de l'expérimentation multimode

En plus de ces réunions, des points de suivi hebdomadaires sont à prévoir durant la période de collecte et des tests « terrain » (4, 5A, 5B).

5 - CALENDRIER

5.1 - Phasage de la prestation

1) Élaboration des courriers postaux et courriels, supports de communication et site Internet dédié à l'enquête

2) Mise en forme (harmonisation, correction orthographique…), retour critique et implémentation du questionnaire, élaboration du guide d'enquête et du cahier des cartes

3) Réception et traitement des données de contact du test de l'enquête Internet

4) Préparation de la mallette « enquêteur »

5) Tests de l'expérimentation, du dispositif d'enquête et du questionnaire

6) Formation des enquêteurs et la livraison de la mallette « enquêteur »

7) Réception et traitement des données de contact de l'enquête face-à-face et de l'expérimentation multimode

8) Organisation de la collecte sur le terrain et en multimode

8a) Organisation de l'enquête sur Internet du dispositif multimode

8b) Organisation de la collecte face-à-face du dispositif multimode et de la première vague de l'enquête principale (octobre 2028-décembre 2028)

8c) Organisation de la collecte face-à-face du dispositif multimode et de la deuxième vague de l'enquête principale (janvier 2029-mars 2029)

9) Bilan de collecte et production des fichiers de données

5.2 – Livrables : rapports et documents produits par le titulaire

5.2.1 – Documents de préparation de la collecte

- Une lettre-avis pour l'enquête principale en face-à-face (avec en-tête ministérielle) annonçant l'enquête aux enquêtés et amorçant la prise de contact avec les individus sélectionnés.
- Une lettre-avis pour l'enquête sur Internet (avec en-tête ministérielle) annonçant l'enquête aux enquêtés et amorçant la prise de contact avec les individus sélectionnés, présentant les spécificités du protocole multimode, un identifiant unique et un mot de passe

C1 Données Internes

- Une lettre-avis pour l'enquête en face-à-face du protocole multimode (avec en-tête ministérielle) annonçant l'enquête aux enquêtés et amorçant la prise de contact avec les individus sélectionnés.
- Un mail-avis annonçant l'enquête en face-à-face et amorçant la prise de contact avec les individus sélectionnés
- Un mail-avis annonçant l'enquête sur Internet et contenant l'identifiant
- Un mail de relance pour l'enquête principale en face-à-face
- Un mail de relance pour l'enquête sur Internet
- Un mail de relance pour l'enquête en face-à-face du protocole multimode
- Une lettre de relance (avec en-tête ministérielle) pour l'enquête principale en face-à-face
- Une lettre de relance (avec en-tête ministérielle) pour l'enquête sur Internet
- Une lettre de relance (avec en-tête ministérielle) pour l'enquête en face-à-face du protocole multimode
- Un dépliant présentant l'enquête et ses enjeux
- Un courrier postal à destination des mairies concernées par l'enquête
- Un courrier postal à destination des gendarmeries concernées par l'enquête
- Un courrier postal à destination des commissariats concernés par l'enquête
- Un courrier postal à destination des préfectures concernées par l'enquête
- Une affiche présentant l'enquête
- Une site Internet à destination des enquêtés présentant l'enquête et ses enjeux et permettant la prise de rendez-vous
- Un guide d'enquête
- Un cahier des cartes
- Une foire aux questions pour la formation des enquêteurs
- Un rapport présentant le calendrier précis ainsi que les moyens mis en œuvre pour la prise de contact, la prise de rendez-vous et la réalisation des entretiens en face-à-face.

5.2.2 – Documents relatifs aux tests

- Un rapport sur les tests « en salle » 2 et 3 ;
- Un rapport sur le test « terrain » 4, et un rapport sur les tests « terrain » 5A et 5B. Ces deux rapports contiendront l'analyse des métadonnées, c'est-à-dire des temps de passation par question, du taux de remplissage de chaque question, taux de non-réponse partielle, des retours en arrière, des interruptions de questionnaire, des réponses en clair, l'analyse des réponses aux questions de retour sur l'expérience d'enquête (croisée avec le profil des répondants et les caractéristiques du taux de remplissage) ;
- Les données collectées lors des tests 4, 5A, 5B ainsi que les métadonnées ;

5.2.3 – Documents relatifs à la collecte

- Un rapport hebdomadaire (cf. 8. Rapport hebdomadaire, bilan des collectes et production des fichiers de données)
- Un bilan de collecte, du déroulement de l'enquête et des contrôles effectués au cours de la collecte pour l'enquête principale et pour l'expérimentation multimode.

5.2.4 – Documents relatifs aux résultats de la collecte

- Un dictionnaire des variables de l'enquête comprenant une description de l'ensemble des variables ainsi que leurs modalités.
- Une base de données (au format .csv et parquet) pour l'enquête Internet de l'expérimentation multimode, comprenant pour chaque observation collectée, les variables découlant des questions, et les variables-

C1 Données Internes

drapeaux (ie, les variables indicatrices du fait que la question a été posée au répondant, utiles en cas de filtres), ainsi que les variables issues des boucles recodées par le titulaire.

- Une base de données (au format .csv et parquet) comprenant l'ensemble des données collectées, soit les données relatives à l'expérimentation multimode et l'enquête principale face-à-face, tous modes de collecte confondus. Elle comprendra pour chaque observation collectée, les variables découlant des questions, et les variables-drapeaux (ie, les variables indicatrices du fait que la question a été posée au répondant, utiles en cas de filtres), ainsi que les variables issues des boucles recodées par le titulaire. Quatre variables indicatrices seront présentes dans la base permettant l'identification du mode de collecte (Internet ou face-à-face) et du sous-échantillon (expérimentation multimode ou enquête principale en face-à-face) pour chaque observation.
- Une première exploitation des résultats non pondérés (tris à plat, tris croisés avec les variables socio-démographiques usuelles)

5.3 - Délais d'exécution

Compte tenu de ces échéances, le prestaire présentera le calendrier lui semblant le plus adapté, qui sera fonction des moyens matériels, techniques et humains qu'il sera en capacité de mettre à disposition.

Tâche	Date de début	Date de fin
Elaboration du questionnaire par le Deps	01/11/2025	28/02/2027
Mise en forme (création des filtres pour les féminins, pluriels) et retours du titulaire sur le questionnaire	28/02/2027	30/03/2027
Implémentation du questionnaire	30/03/2027	11/05/2027
Tests "en salle" 2 et 3, débriefs, discussions, modifications du questionnaire post-tests	11/05/2027	01/06/2027
Test "terrain" 4 (150 personnes recrutées par le titulaire)	01/06/2027	01/07/2027
Livraison des résultats du test "terrain" 4	01/07/2027	31/07/2027
Test "terrain" 5 (500 personnes tirées par l'Insee)	30/08/2027	25/10/2027
Test 5A, auprès du sous-échantillon 1 (250 personnes) : le questionnaire est découpé en deux parties	30/08/2027	25/10/2027
Test 5B, auprès du sous-échantillon 2 (250 personnes) : le questionnaire est passé en une fois	30/08/2027	25/10/2027
Livraison des résultats des tests "terrain" 5A et 5B	25/10/2027	12/11/2027
Collecte de l'enquête principale et de l'expérimentation multimode		
Hypothèse 1 : découpage en deux du questionnaire Internet		
Partie 1 Internet	28/08/2028	25/09/2028
Interséquence	25/09/2028	09/10/2028
Partie 2 Internet	09/10/2028	30/10/2028
Face-à-face	09/10/2028	01/03/2029
Hypothèse 2 : passation du questionnaire Internet en une seule fois	28/08/2028	30/10/2028
Internet	28/08/2028	25/09/2028
Interséquence	25/09/2028	09/10/2028
Face-à-face	09/10/2028	01/03/2029
Enquête principale face-à-face	09/10/2028	01/03/2029

C1 Données Internes

Ce calendrier est proposé à titre indicatif, il devra être ajusté en fonction de l'expertise du titulaire.

Pour l'ensemble des livrables, le titulaire devra prévoir autant d'aller/retour que nécessaire.

Pour la livraison des bases de données :

- La première version de la base de données de l'enquête Internet et sa documentation sera livrée au maximum deux mois après la fin de l'enquête Internet ;
- La première version de la base de données globale et sa documentation, sera livrée au maximum deux mois après la fin de l'enquête principale en face-à-face.

Il est souhaitable que la version définitive des bases de données et de leur documentation soit communiquée au plus tard en décembre 2029.

5.4 Accessibilité numérique du dispositif d'enquête

Le titulaire devra concevoir, développer, paramétrer et livrer le dispositif d'enquête en conformité avec le Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), dans sa version en vigueur à la date de réalisation des prestations. L'ensemble des fonctionnalités, contenus et parcours utilisateurs devra être accessible aux personnes en situation de handicap, notamment par une navigation au clavier, une compatibilité avec les technologies d'assistance, des formulaires correctement étiquetés, des contrastes suffisants et des alternatives textuelles adaptées.

Le titulaire remettra les éléments attestant de cette conformité et procédera, à ses frais, aux corrections nécessaires avant la recette définitive. En cas de non-conformité constatée, des pénalités pourront être appliquées selon les modalités prévues au présent marché, sans préjudice de l'obligation pour le titulaire de remédier immédiatement aux manquements relevés.

5.5 Clause environnementale

Le prestataire s'engage à mettre en place une démarche écoresponsable tout au long de l'exécution de sa mission, comprenant notamment :

- La réduction de la consommation énergétique liée à l'utilisation des équipements informatiques en privilégiant des outils à faible impact environnemental ;

- La limitation de la production de déchets numériques (duplication de fichiers, courriels inutiles, stockage de données) ;

C1 Données Internes

- L’encouragement, lors de sessions de formation ou de restitution, à l’utilisation de supports électroniques partagés plutôt que de supports papier ;

- La sensibilisation de ses collaborateurs, intervenant dans le cadre du présent marché, aux bonnes pratiques environnementales.

Pour l’exécution de la prestation, le titulaire devra :

- Utiliser des solutions logicielles assurant la sécurité et la confidentialité des données conformément au RGPD (chiffrement, anonymisation si nécessaire) ;

- Fournir un rapport méthodologique synthétique décrivant les choix d’outils, d’indicateurs et de méthodes statistiques appliquées ;

- Garantir que toute restitution de résultats soit accessible selon les principes d’accessibilité numérique (compatibilité avec les lecteurs d’écran, structure claire des livrables) ;

- Prévoir une procédure pour la suppression ou la restitution sécurisée des données à l’issue du marché.

C1 Données Internes